

1<sup>e</sup> Avenant à la Convention  
entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg  
et l'association sans but lucratif  
« Kopla Bunz »

**Entre les soussignés :**

- l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par sa Ministre de la Culture, désigné ci-après par « l'État », d'une part,

et

- l'association sans but lucratif « Kopla Bunz », représentée par son Président, désignée ci-après « l'association », d'autre part ;

Un article 15 est ajouté à la convention conclue le 29 mars 2020 entre parties:

**Article 15. — Aide supplémentaire extraordinaire**

Pour l'exercice 2020, une aide supplémentaire d'un montant de 5.843.-€ via l'article budgétaire 02.0.33.012 est accordée à l'association pour la participation de la pièce « Die schöne Müllerin » par Borisowitsch & Jhang au Kunstfest Weimar 2020.

Ce montant sera liquidé en deux tranches, 90 % dès signature de l'avenant et 10 % lors du dépôt d'un décompte financier et d'un rapport du déroulement du projet, et ce au plus tard pour le 31 janvier 2021.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, le **20 JUL. 2020**

Pour l'association

Yves Maurer  
Président

Pour l'État du Grand-Duché de Luxembourg

Sam Tanson  
Ministre de la Culture

